



CRLD
Centre de Recherche
Léon Duguit

Avec le soutien de l'Association
pour l'enseignement et la
recherche internationales

Colloque à l'occasion des 70 ans de la Convention pour la prévention et la répression

Le 3 décembre 2018, 14h
Site-Mémorial du Camp des Milles
40 Chemin de la Badesse, Aix-en-Provence - Auditorium

Le 4 décembre 2018, 9h
Amphithéâtre Louis Favreau
Faculté de droit et de science politique
3 avenue Robert Schuman, Aix-en-Provence

Programme et inscriptions :
<http://dice.univ-amu.fr/dice/ceric/genocide>

du crime de génocide

Lundi 3 décembre – Site-Mémorial du Camp des Milles - Auditorium

13h30 - Accueil

14h00 - Allocutions de bienvenue

Alain Chouraqui, *Président de la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation, Directeur de recherche émérite au CNRS et Responsable de la chaire « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires »*

Nathalie Rubio, *Professeure à l'Université d'Aix-Marseille, Directrice du CERIC*

14h30 - Conférence introductive

**L'enfant dans le génocide :
quelques remarques psychologiques et psychanalytiques**

Izio Rosenman, *Directeur de recherche honoraire au CNRS*

15h00 - Table ronde

**Les 70 ans de la Convention
sur la prévention et la répression du crime de génocide**

La genèse de la Convention

Yann Jurovics, *Maître de conférences à l'Université d'Évry - Val d'Essonne*

Les usages de la Convention

Romain Le Bœuf, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille*

Au-delà de la Convention,

Lena Casiez, *Docteur de l'Université d'Aix-Marseille, Chargée de mission au Camp des Milles*

16h30-18h30 – Visite du Site-Mémorial du Camp des Milles (gratuite sur inscription)

19h30-21h30 – Finale du concours d'éloquence du Master Action et droit humanitaires (Université d'Aix-Marseille)

8h30 - Accueil

9h00 - Allocutions de bienvenue

Jean-Philippe Agresti, *Doyen de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille*

Vincent Bouhier, *Doyen de la Faculté de droit d'Évry - Val d'Essonne*

9h30 - 1^{re} table ronde

La notion de génocide

Sous la présidence de Vincent Bouhier, Doyen de la Faculté de droit d'Évry - Val d'Essonne

L'invention du génocide : une brève histoire des massacres de masse

Joël Kotek, *Chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles*

La définition du génocide : éléments constitutifs et controverses

Yann Jurovics, *Maître de conférences à l'Université d'Évry-Val d'Essonne*

10h30 - Discussion et pause

11h00 - 2^e table ronde

La qualification du génocide

Sous la présidence de David Chilstein, Professeur à l'Université Paris 2

La preuve de l'élément matériel entre évidence et expertise

Julie Tribolo, *Maître de conférences à l'Université de Nice - Sophia Antipolis*

Le mobile génocidaire devant les juridictions nationales

Mikaël Benillouche, *Maître de conférences à l'Université de Picardie - Jules Verne*

La preuve de l'intention génocidaire devant les juridictions internationales

Stéphane Bourgon, *Avocat à la Cour pénale internationale*

12h30 - Discussion et pause déjeuner

14h00 - 3^e table ronde

Les réactions internationales aux situations génocidaires

Sous la présidence de Romain Le Boeuf, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

La responsabilité internationale de l'État pour génocide

Franck Latty, *Professeur à l'Université Paris Nanterre*

Les Nations Unies et les accusations de génocide

Marjorie Beulay, *Maître de conférences à l'Université de Picardie - Jules Verne*

15h00 - Discussion et pause

15h30 - 4^e table ronde

L'étendue de la répression pénale

Sous la présidence de Yann Jurovics, Maître de conférences à l'Université d'Évry - Val d'Essonne

L'incitation au génocide

Anne-Laure Vaurs-Chaumette, Maître de conférences HDR à l'Université Paris Nanterre

Négationnisme et lois mémorielles

David Chilstein, Professeur à l'Université Paris 2

16h30 - fin des travaux

Le 9 décembre 1948 était adoptée la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Destinée selon ses propres termes à « libérer l'humanité d'un fléau aussi odieux », elle n'a pas suffi à endiguer la résurgence du phénomène. Cet échec tragique ne prive pas pour autant l'instrument de tout intérêt. L'obligation de répression qu'il établit aura permis, à plusieurs reprises, la mise en cause d'individus et d'États accusés d'avoir pris part à un crime génocidaire. C'est donc un bilan nuancé qu'il convient de tirer des 70 ans de mise en pratique de cette convention.

Faisant suite à la journée d'études interdisciplinaires tenue à l'Université d'Évry le 18 octobre 2018, le présent colloque réunira à cette fin des juristes de droit interne et de droit international, des spécialistes d'autres disciplines et des représentants de la société civile autour des principales questions que pose aujourd'hui l'application de la Convention.

Responsables scientifiques

Lena Casiez, Chargée de mission au Camp des Milles

Yann Jurovics, Maître de conférences à l'Université d'Évry - Val d'Essonne

Romain Le Boeuf, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Renseignements et inscriptions

<https://dice.univ-amu.fr/fr/dice/ceric/genocide>

Contact

Pascal Gauttier, Secrétaire général du CERIC

pascal.gauttier@univ-amu.fr ; +33 (0)4 86 91 42 47